

Conditions générales LT Trading Car

ARTICLE 1: Objet

Les présentes conditions générales de ventes régissent la relation entre LT TRADING CAR et le Client dans le cadre de la vente du véhicule décrit sur le bon de commande et choisi par le Client par le biais du site www.lt-tradingcar.com à l'exclusion de tous autres produits ou services proposés par LT TRADING CAR qui sont régis par leurs propres conditions.

ARTICLE 2: Acceptation des conditions générales

L'acceptation par le Client du bon de commande adressé par LT TRADING CAR entraîne l'acceptation sans réserve par le Client de l'intégralité des présentes conditions générales de vente.

Le Client est informé et accepte que LT TRADING CAR négocie auprès des distributeurs indépendants de la marque du véhicule ou de toute autre entreprise en France ou à l'étranger, l'achat du véhicule désigné sur le bon de commande. Les photographies illustrant les produits sur le site www.lt-tradingcar.com ou au sein du bon de commande ou de tout autre document ne font pas partie du champ contractuel, Dans le cas où des erreurs y seraient présentes, elles ne pourraient engager la responsabilité de LT TRADING CAR à l'égard du Client. Les données prix France, remises, et informations Bonus/Malus sont présentées à titre indicatif et ne sont pas contractuelles.

ARTICLE 3: Prix

Le prix TTC stipulé sur ce mandat comprend :

- Le véhicule désigné et conforme au descriptif joint.
- Les options désignées.
- La TVA. (le mandant peut acquitter lui-même la TVA par achat mandataire, à définir à la commande et selon les fournisseurs)
- Le certificat de conformité européen (sauf Utilitaire) ou l'immatriculation dans le pays d'origine.
- Le contrôle du véhicule à sa réception.
- Les frais de transfert bancaire (achat négociant, en achat mandataire les frais de virement reste à votre charge)
- La commission de LT TRADING CAR.
- Tous les frais inhérents en vue de l'obtention aux frais du Client, de l'immatriculation définitive (hors attestation d'identification pour les véhicules utilitaires).
- Un forfait de 100 € sera facturé pour l'immatriculation provisoire et les plaques minéralogiques afférentes, les frais de mise à la route (déparaffinage, préparation...), ainsi que les frais de dossier.

NON COMPRIS DANS LE PRIX :

- Carte grise définitive du véhicule dont la demande est à faire par le Client auprès de la Préfecture de son département.
- Vignette pour les véhicules utilitaires.
- Le Bonus/Malus et le super bonus (pour récupérer le bonus un dossier est à télécharger sur notre site Internet dans la rubrique information ou bien sur le site public (www.cnasea.fr). Le bonus/malus est donné à titre d'information sur notre site Internet ainsi que sur votre bon de commande.

Prestations gratuites et garanties :

- LT TRADING CAR assurera tous les contacts avec les administrations (services fiscaux, DRIRE, Préfecture...) jusqu'à délivrance de la carte grise française (à la charge du Client), en cas de besoin.

ARTICLE 4: Modalités de paiement

Le Client s'engage à s'acquitter au profit de LT TRADING CAR, suite à l'acceptation du bon de commande, d'une caution **non encaissé** de 10 % du prix du véhicule. Le règlement total du véhicule se fera exclusivement soit par chèque de banque certifié lors de la mise à disposition du véhicule ou soit par virement bancaire, la réception des fonds sur le compte LT TRADING CAR devant avoir lieu au plus tard la veille de la livraison en cas de virement bancaire (ou le samedi précédent dans le cas d'une livraison le lundi).

ARTICLE 5: Garantie du prix

Le prix hors taxe est garanti à dater de la réception du bon de commande ou du mandat sauf changements introduits par le constructeur sur le modèle concerné entre temps. Le prix s'entend pour une livraison telle que précisée dans les conditions particulières du bon de commande ou du mandat.

Dans le cas où une augmentation des tarifs constructeurs ou une modification de promotion spécifique en cours interviendrait entre la date d'envoi du bon de commande ou du mandat par LT TRADING CAR et la date de réception dudit bon de commande ou du mandat signé, LT TRADING CAR ne pourra être tenue d'honorer le présent contrat.

ARTICLE 6: Garantie constructeur

Les véhicules livrés par LT TRADING CAR sont fournis avec le carnet de garantie du constructeur tamponné par le fournisseur français ou étranger. En application de la réglementation européenne 1400/2002, la garantie du constructeur est assurée par tous les établissements représentant la marque, tant en France que dans les autres pays de la Communauté Européenne. Le Client est informé qu'il bénéficie en outre :

- De la gratuité de la première visite de révision lorsque cette opération gratuite est prévue par le constructeur.
- Des actions de rappel lors des opérations spécifiques ordonnées par le constructeur auprès des concessionnaires de la marque les plus proches de chez lui.

En aucun cas le Client ne pourra prétendre à un recours contre LT TRADING CAR en cas de mauvais usage ou de non-respect des instructions du constructeur dans l'application de la garantie, ainsi qu'en cas de vice caché.

ARTICLE 7: Garantie du niveau d'équipement

Le Client ou Mandant est informé que les constructeurs sont libres de modifier les caractéristiques de leurs véhicules à tout moment et sans préavis. LT TRADING CAR ne peut être tenue pour responsable de tels changements. Le Client ou Mandant est informé qu'il devra accepter les nouvelles conditions (augmentation de prix justifiée par l'amélioration des équipements, modification des modèles imposées par la réglementation) ou délais de livraison plus longs.

ARTICLE 8: Garantie d'immatriculation

LT TRADING CAR garanti l'immatriculation du véhicule commandé. Le Client ou Mandant est informé que son véhicule est susceptible de subir une première immatriculation à son nom ou au nom d'un intermédiaire pour les besoins de la réalisation de la vente.

ARTICLE 9 : Stock

Le client est avisé que pour les véhicules en stock, les délais de livraison et les prix ne sont garantis que dans la limite des stocks disponibles.

ARTICLE 10 : Assurance

Le Client s'engage à assurer son véhicule auprès de son assureur à compter du jour de la livraison, LT TRADING CAR se dégage de toute responsabilité après la livraison du véhicule. Dans le cas d'une livraison a domicile par un transporteur le véhicule doit être assuré également le jour de la livraison. Dans le cas ou le Client prend livraison du véhicule chez le fournisseur étranger le Client doit s'assurer que son assurance couvre bien le véhicule pour la circulation en WW provisoires jusqu'au passage en France.

ARTICLE 11 : Livraison

Le Client s'engage a prendre livraison dans un délai maximal de 8 jours après l'arrivée du véhicule dans les locaux de LT TRADING CAR. Une livraison à domicile ou dans un dépôt de nos transporteurs est possible moyennant un surplus à la charge du Client et sur devis préalable. Passé ce délai et huit jours après mise en demeure par courrier recommandé, l'acompte versé restera définitivement acquis a LT TRADING CAR à titre d'indemnité, et sous réserve de ses droits y compris la poursuite de la réalisation de la vente.

ARTICLE 12: Délai de livraison

Sans préjudice de l'article 8 des présentes conditions générales, seuls les délais de livraison stipulés sur le bon de commande engagent LT TRADING CAR. Au-dela d'un délai de retard de 15 jours sur la date limite de livraison indiquée sur le bon de commande et pendant soixante jours à partir de la date de livraison prévue, le Client est en droit d'annuler sa commande, l'annulation devra se faire par lettre recommandée avec accusé réception. Si dans un délai de 15 jours après réception de la lettre recommandée, si LT TRADING CAR n'est pas en mesure de livrer le Client, la commande sera résiliée et cette résiliation donnera lieu a la restitution de l'acompte versé par le Client, majoré des intérêts calculés au taux légal et qui commenceront à courir à l'expiration d'un délai de trois mois à compter du versement de l'acompte, à l'exclusion de toute autre indemnité.

ARTICLE 13 : Cas de force majeure

LT TRADING CAR est exonérée de l'obligation de livrer le véhicule dans tous les cas de force majeure notamment en cas de grève, ou d'évènement extérieur remettant en cause la fabrication ou la livraison du véhicule. Dans ces cas la livraison sera reportée a une date ultérieure ou le cas de force majeure, grève ou évènement extérieur aura cessé, sans que le Client puisse exiger de LT TRADING CAR une quelconque indemnité. Dans cette hypothèse LT TRADING CAR aura la possibilité de résilier le contrat et remboursera l'acompte versé par le Client à l'exclusion de toute indemnité de quelque nature que se soit. Sont considérés comme événements de force majeure : incendie, inondation, ou tout autre accident ou événements climatiques, catastrophes naturelles, ayant causé la destruction partielle ou totale des ateliers de construction des véhicules ou des locaux des fournisseurs.

ARTICLE 14 : Clause pénale

Sauf stipulation contraire énoncée aux présentes conditions générales, dans le cas où le Client annulerait sa commande, l'acompte sera définitivement acquis à LT TRADING CAR. Le Client ne pourra pas annuler sa commande en cas de force majeure ou si le véhicule était en stock chez le fournisseur.

ARTICLE 15 : Réserve de propriété

Le véhicule ne devient la propriété du Client qu'après complet règlement du prix et des accessoires conformément à l'article L 621-122 du Code de Commerce.

ARTICLE 16 : délai de rétractation

Le client dispose d'un délai de sept jours pour se rétracter sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités, à compter de l'acceptation de l'offre de mandat ou du bon de commande (article L 121-20 du Code de la consommation). A la demande express du Client, la Sté LT TRADING CAR pourra débiter l'exécution de sa mission dès réception par ses soins du mandat ou du bon de commande signé et tout état de cause, avant le terme d'un délai de sept jours francs. En conséquence, en application de l'article L 121-20-21 du code de la consommation, le Client ne pourra se prévaloir du droit de rétractation prévu à l'article ci-dessus.

ARTICLE 17 : Droit applicable et juridictions compétentes

Les présentes conditions générales de vente sont régies par le droit Français. Tous litiges nés de l'application ou l'interprétation des présentes conditions générales de vente et ne pouvant être résolu à l'amiable relèvent de la compétence exclusive des Tribunaux de Rennes.

LeFait a

.....
..... Signature :

(signature du Client) précédé de la mention manuscrite : (je demande à la Sté LT TRADING CAR de débiter l'exécution de ma commande immédiatement et je renonce au droit de rétractation prévu dans l'article 16).